

Label Trail Runner Foundation

Charte pour un trail éco-reponsable

Le label Trail Runner Foundation a été pensé pour valoriser les courses éco-responsables.
Ce label est délivré par l'association aux courses adhérentes, sans autre contrepartie financière, sous réserve du strict respect de la charte Trail Runner Foundation.



Article n°1 : Les rendez-vous utiles

- Mise en place d'un rendez-vous utile lors de la reconnaissance des parcours (nettoyer les sentiers et commencer une sensibilisation auprès de ses participants).

Article n°2 : Un site à respecter

- L'organisation met en place des poubelles de tri lors des ravitaillements et sur le(s) point(s) d'accueil.
- Utiliser un balisage respectueux de l'environnement, uniquement avec du matériel de marquage réutilisable (panneaux, piquets...).
Aucun moyen de marquage à usage unique (peinture, bombe, rubalise) ne sera utilisé, sauf produits naturels (chaux, craie) ou risque de sécurité majeure pour les participants.
- Aucun véhicule motorisé ne sera accepté sur le parcours, en dehors des besoins de l'organisation (secours, sécurité...)

Article n°3 : Sensibiliser les participants à un comportement éco-sportif

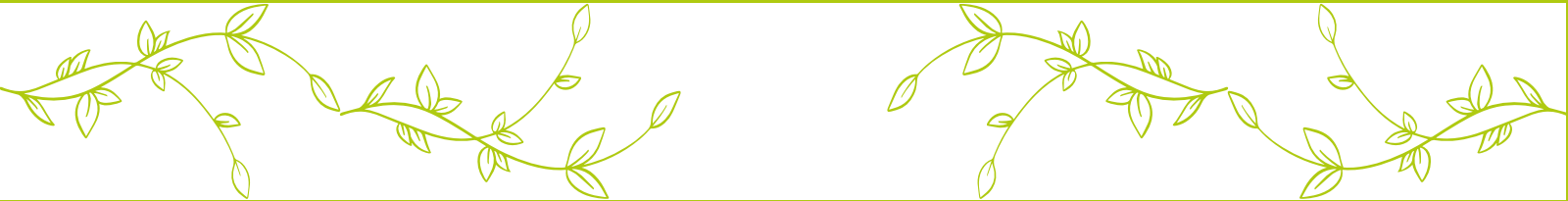
- Un message sera transmis au départ de la course pour inciter les participants à ne pas jeter leurs déchets.
- Spécifier dans le règlement de la course que le jet de déchet dans la nature peut engendrer des sanctions, voire la disqualification du concurrent.

Article n°4 : Ne pas utiliser de gobelets plastique jetables

- Inciter les coureurs à se munir de leur propre éco-tasse.
- Proposer des gobelets réutilisables au lieu de gobelets en plastique jetables.
- Favoriser l'achat de produits ayant un minimum, voire aucun emballage.

Article n°5 : Un sentier qui reste propre après le Jour J

- Une équipe passe après les coureurs pour leur sécurité et s'il y a présence de déchets, cette équipe les ramasse. Un contrôle « propreté » pourra être réalisé les jours suivants la course.
- Un message est transmis à la fin de la course pour inciter les coureurs à ramasser des déchets qu'ils trouveraient lors d'autres compétitions et lors de leurs entraînements...



Badges Trail Runner Foundation

Charte pour un trail éco-responsable

Les badges Trail Runner Foundation ont été créés pour valoriser les courses labellisées TRF qui décident d'aller plus loin dans leur engagement.

Chaque badge est attribué en addition au label, sous réserve du respect de la charte qui lui est propre.

Badge Zéro déchet plastique



Article n°1 : Ne pas utiliser de contenants plastiques

- Utiliser des contenants en verre, aluminium ou métal.
Seuls les bidons d'eau en plastique supérieurs ou égaux à 5L sont autorisés.
- Obliger les coureurs à se munir de leur propre flasque ou gobelet réutilisable pour les ravitaillements.
- Aucune bouteille plastique sur l'événement.
- Pas de production de nouveaux éco-cups pour l'édition, si des éco-cups sont présents sur la course, il vous faudra justifier qu'ils proviennent d'éditions précédentes.

Article n°2 : Supprimer le suremballage

- Les ravitaillements solides seront proposés en vrac.
- Aucun produit surremballé.
- Aucun plastique à usage unique.

Article n°3 : Favoriser le réutilisable

- Utiliser de la vaisselle réutilisable, aucune vaisselle à usage unique (assiette, gobelet, couverts, plateau etc.).
- Aucun flyer ne sera distribué aux coureurs, en amont, pendant et après la course.

Badge Kids



Article n°1 : Sensibiliser les enfants à un comportement éco-sportif

- Proposer des jeux/ateliers de sensibilisation aux enfants.
- Organiser un ramassage des déchets autour ou sur le parcours de la course.

Article n°2 : Favoriser le développement sportif des enfants

- Proposer une course dédiée aux enfants avec un parcours adapté en fonction de leur âge.

Article n°3 : Limiter l’utilisation de plastique

- Aucun suremballage, aucun sachet de confiseries individuel ou de cadeaux suremballés ne seront acceptés.

Badge Local et responsable



Article n°1 : Un ravitaillement local

- Plus de la moitié (environ 60%) des aliments présents sur les ravitaillements doivent être issus de circuits courts (local).
- Le repas d’après course doit être entièrement d’origine locale : boissons, plats, desserts.

Article n°2 : Choisir des goodies utiles et responsables

- Aucun tee-shirt et médaille finisher.
- Les cadeaux vainqueurs et finishers doivent être éco-conçus et fabriqués en France.
- Les cadeaux vainqueurs et finishers doivent être utiles et pouvoir être réutilisables pour les coureurs.

Badge Mobilité douce



Article n°1 : Sensibiliser les participants à la mobilité douce

- Un message doit être transmis en amont de la course pour inciter les coureurs à venir par le biais de moyens à mobilité douce (covoiturage, vélo, transports en commun, voiture électrique etc.)
- Une action de sensibilisation aux mobilités douces sera faite le jour de la course. Le type d’action est au choix de l’organisateur (ex : atelier, annonce micro, jeux...)
- Recenser les moyens de transport utilisés par les participants (par exemple à l’aide d’un questionnaire, une application, par mail...)

Article n°2 : Faciliter la venue des participants à vélo

- Mettre à disposition des participants un parc à vélo.

Article n°3 : Avoir une communication adaptée

- Aucune exposition de véhicule essence ou diesel sur le site pour en faire la promotion (exemple : voiture d’un partenaire automobile).

Les bonnes pratiques

Si vous souhaitez aller plus loin, nous vous proposons une liste non-exhaustive de bonnes pratiques à mettre en place pour une course éco-responsable. Ces recommandations n’affectent en rien l’attribution des badges, elles appartiennent au bon vouloir des organisateurs de les mettre en œuvre ou non.

- Privilégier les sirops
 - Goodies sans aucun emballage
 - Si inscription au repas de fin de trail : demander aux participants d’amener leur vaisselle
 - Privilégier au maximum l’eau du robinet en refusant des partenariats avec des marques d’eaux minérales
 - Proposer des citernes à eau avec rampes de distribution pour certains ravitaillements
 - Collecte pour donner une seconde vie aux équipements de sport plus utilisés ou plus à la bonne taille et ainsi permettre à des enfants d’avoir accès à un équipement
- Favoriser le réemploi
 - Faire appel à des prestataires anti gaspi
 - Se rapprocher d’une association locale et mettre en place une action solidaire
 - Navette prévue par l’organisation
 - Tarif spécial pour les participants avec justificatif mobilité douce
 - Bornes électriques et rallonges électriques
 - Gratuité des transports en commun
 - Course accessible en transport en commun
- Pour toutes questions relatives à l’attribution du label et des badges, merci de nous contacter par mail sur contact@trailrunnerfoundation.com